

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION
(ANAQ-SUP)



**Rapport d'évaluation externe de la Licence en
Electronique-Télécommunications, Ecole Supérieure
Polytech-Diamniadio (ESPD)
de l'Université Amadou Mahtar Mbow (UAM) de
Diamniadio**

L'équipe d'évaluation :

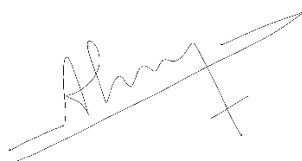
M. Ahmed Dooguy KORA, Professeur titulaire, Ecole Supérieure Multinationale et
Télécommunications (ESNT), Président

M. Mamadou Diallo DIOUF, Professeur Assimilé, Ecole polytechnique de Thiès (EPT),
Membre

M. Pierre Christophe Boucar FAYE, Informaticien Professionnel, Membre

Signature :

Pour l'Equipe, le Président



Mars 2025

Table des Matières

Introduction.....	4
1. Présentation du programme évalué.....	4
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation	4
3. Description de la visite sur site.....	5
4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup (référentiel d'évaluation de programmes).....	6
5. Points forts du programme.....	13
6. Points faibles du programme	13
7. Appréciations générales.....	14
8. Recommandations à l'établissement.....	14
9. Recommandations à l'ANAQ	14
10. Proposition de décision :.....	15

Acronyme	Dénomination
ANAQ-SUP	Autorité Nationale d'Assurance Qualité pour l'Enseignement Supérieur de la recherche et de l'Innovation
CAT	Coordinateur Administratif et Technique
CIAQ	Cellule Interne d'Assurance Qualité
CM	Cours Magistral
CNP	Conseil National du Patronat du Sénégal
DSTI	Département des Sciences et Techniques de l'Ingénieur
DGES	Direction Générale de l'Enseignement Supérieur
EC	Éléments Constitutifs
ESTI	Ecole des Sciences et Techniques de l'Ingénieur
ET	Électronique et Télécommunications
LMD	Licence Master Doctorat
MESRI	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
UE	Unité d'Enseignement
UAM	Université Amadou Mahtar MBOW
PATS	Personnel Administratif, Technique et de Service
PER	Personnel d'Enseignement et de Recherche
SATE	Sciences Appliquées et Technologies émergentes
TD	Travail Dirigé
TP	Travail Pratique
TPE	Travail Personnel de l'Étudiant

Introduction

L'ANAQ SUP a mandaté une équipe d'experts à l'Université Amadou Mahtar Mbow (UAM) pour l'accréditation de son programme de Licence en Électronique et Télécommunications (ET). Cette mission vise à réaliser une évaluation externe du programme, à la suite de la demande formulée par l'institution. La délégation, composée de deux enseignants-chercheurs et d'un professionnel, s'est rendue sur place pour échanger avec l'équipe responsable du programme et obtenir des informations complémentaires afin de clarifier certains aspects, en vue de prendre une décision pour l'accréditation du programme.

1. Présentation du programme évalué

La Licence en Électronique et Télécommunications de l'Université Amadou Mahtar Mbow (UAM) est dispensée au sein du Département des Sciences et Techniques de l'Ingénieur (DSTI) de l'Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de l'Ingénieur (ESTI). Ce programme, lancé en 2020, fait partie de l'initiative pédagogique de l'UAM, visant à former des professionnels compétents dans les domaines de l'électronique et des télécommunications. Structuré sur six semestres, il s'étend sur trois ans et délivre un total de 180 crédits ECTS. Le cursus combine des enseignements théoriques et pratiques en électronique, télécommunications, et technologies émergentes, afin de préparer les étudiants aux défis technologiques actuels. Les étudiants bénéficient d'une formation approfondie, renforcée par des projets pratiques et des stages en entreprise. L'objectif est de former des stagiaires capables de développer et maintenir des systèmes électroniques et de télécommunications, tout en répondant aux besoins croissants du secteur.

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'autoévaluation a été soigneusement préparé par un comité ad hoc de pilotage. Il couvre tous les domaines nécessaires et se compose de 36 pages, hors annexes. Le document débute par une introduction, suivie de la présentation du programme, avant d'aborder l'autoévaluation proprement dite, structurée en six sections conformes aux standards établis. L'autoévaluation se conclut par une synthèse générale. Ce rapport permet de découvrir l'origine du programme, son organisation, les maquettes proposées, ainsi que l'évaluation qui en est faite.

3. Description de la visite sur site

○ Organisation et déroulement de la visite

La délégation des experts est arrivée à l'Université Amadou Mahtar Mbow (UAM) le matin du 12 décembre 2024, à 08h40. Elle a été accueillie par la Responsable du CIAQ, le Comité de Pilotage et l'équipe administrative. La séance de travail a débuté à 08h50, avec un mot de bienvenue prononcé par l'équipe dirigeante. Le Président de la délégation a d'abord rappelé les objectifs de la visite, soulignant l'engagement de l'ANAQ-Sup dans la démarche d'amélioration de la qualité des formations supérieures à travers cette évaluation externe. Un tour de table a permis de présenter les membres des deux parties. Le président a ensuite proposé un agenda, préalablement discuté avec les membres de la délégation, pour organiser le déroulement de la journée. La méthodologie de travail, validée conjointement, a été présentée comme suit :

Heure	Activité	Participants
8h40 - 8h50	Arrivée, installation ; mot de bienvenue et objet de la mission	
08h50 - 9h00	Présentations des membres des deux délégations	
09h00 - 10h45	Présentation de l'institution et du rapport d'auto-évaluation sur le programme de licence suivi de discussions	Voir annexe
10h45-11h55	Entretien avec les étudiants	Voir annexe
11h55-12h50	Entretien avec les PATS	Voir annexe
12h50-13h50	Entretien avec les enseignants	Voir annexe
13h50- 14h45	Pause déjeuner	
14h45-16h45	Visite des locaux	
16h45 – 17h30	Réunion de débriefing des experts	
17h30 - 18h15	Restitution avec les autorités et l'équipe pédagogique	Voir annexe
18h15	Fin de la mission	

Les travaux ont débuté par la présentation de l'institution, suivie de celle du programme et des critères du standard d'autoévaluation. Ces éléments ont été l'objet d'échanges, accompagnés d'observations préliminaires concernant l'organisation du programme. Les discussions ont principalement porté sur la gouvernance pédagogique du programme de formation, avec une attention particulière accordée au tronc commun. Ces échanges se sont terminés à 10h45. Le planning du reste de la journée concernant les entretiens été respecté. La reprise étant réservée à la visite des infrastructures. Après la pause déjeuner, la visite des locaux a eu lieu et s'est

achevée vers 16h45. Les experts ont ensuite consacré 45 minutes à une concertation avant de procéder à la restitution à chaud aux autorités et à l'équipe pédagogique, qui a pris fin à 18h15.

- Appréciation de la visite (difficultés, facilités, leçons apprises, etc.)

Lors de la visite, l'atmosphère de travail était chaleureuse et collaborative. Nous avons observé un bon potentiel en termes d'infrastructures et une équipe engagée, bien que la maquette du programme nécessite des ajustements. Les deux parties ont partagé les points à améliorer. Nous avons surtout échangé sur les causes probables des difficultés rencontrées par les apprenants, comme en témoignent les statistiques.

4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup (référentiel d'évaluation de programmes)

Champ d'évaluation 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études

Standard 1.01 : Le programme d'études est régulièrement dispensé

Le programme de Licence en Électronique et Télécommunications (ET) de l'Université Amadou Mahtar Mbow (UAM) a été lancé en 2020-2021 au sein du Département des Sciences Appliquées et des Technologies Émergentes (SATE) de l'École Supérieure des Sciences et Techniques de l'Ingénieur (ESTI), devenu ensuite le Département des Sciences et Techniques de l'Ingénieur (DSTI) de Polytech Diamniadio. Le programme partage les trois premiers semestres avec les autres formations de licence de l'ESTI, sous forme de tronc commun. À la fin du troisième semestre, les étudiants choisissent la filière ET, sous réserve de remplir certains critères d'éligibilité. Si le nombre d'étudiants inscrits dans cette filière est trop faible, la commission pédagogique peut décider de ne pas ouvrir la filière pour l'année en cours, comme cela a été le cas en 2022-2023. En dehors de cette année, le programme est régulièrement dispensé et a déjà produit une première promotion diplômée en 2021-2022.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 1.02 : Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.

Le programme de Licence en Électronique et Télécommunications (ET) vise à former des techniciens supérieurs et des spécialistes en télécommunications compétents pour répondre aux besoins croissants du secteur industriel et des entreprises, tant au niveau national

qu'international. Ces objectifs s'inscrivent pleinement dans la mission de l'UAM, axée sur les métiers des sciences et technologies, ainsi que des sciences économiques et sociales. Les contenus des maquettes sont alignés avec ces objectifs et sont bien communiqués aux enseignants. Lors de chaque rentrée, les programmes et les maquettes sont présentés aux étudiants pour garantir leur bonne compréhension.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 1.03 : Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.

Le programme a impliqué des professionnels dans l'élaboration des maquettes, mais leur contribution dans les semestres de spécialisation (semestres 4, 5 et 6) reste limitée, avec un seul intervenant du secteur socio-professionnel. Cependant, certains intervenants occupent à la fois des rôles académiques et professionnels. Le semestre 6 comprend un stage de 200 heures en milieu professionnel, et une cartographie des entreprises est mise à disposition des étudiants pour faciliter leurs démarches. Toutefois, l'absence d'un comité de conseil et d'un réseau d'anciens élèves limite les interactions avec le secteur professionnel. Afin d'améliorer l'insertion professionnelle des diplômés, il serait bénéfique de renforcer les liens avec les entreprises en créant un comité de conseil et un réseau d'anciens étudiants.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées.

Une assemblée départementale, incluant tous les enseignants permanents et un représentant des étudiants, a été mise en place. Trois commissions permanentes ont été créées pour soutenir le chef de département : recrutement, recherche et pédagogique. Les réunions du conseil de département sont régulières, et les procès-verbaux sont diffusés auprès des parties prenantes. Chaque enseignement est attribué chaque année en fonction de la spécialité des enseignants. Toutefois, l'absence de responsable de filière et le nombre élevé d'intervenants externes, notamment durant les semestres de spécialisation, soulèvent des préoccupations. Le

recrutement d'enseignants-chercheurs supplémentaires en télécommunications sont nécessaires pour renforcer la coordination et l'efficacité.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

L'ensemble du PER est impliqué dans la vie du programme. Des évaluations annuelles des maquettes et un règlement intérieur sont présentés aux étudiants chaque année. Ces derniers sont représentés dans le conseil de département et la commission pédagogique, et ont la possibilité de remonter leurs préoccupations. L'implication variée des PER dans l'élaboration des maquettes est bénéfique. Il est recommandé d'élargir cette diversité en incluant des représentants des secteurs d'emploi.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.

L'UAM met un accent particulier sur la qualité, avec la mise en place de la CIAQ_UAM dès ses débuts. Cette coordination autonome est responsable de la conception et de l'implémentation du système d'assurance qualité, notamment à travers un Manuel de Qualité qui inclut l'organisation des amphis de rentrée, la mise à jour des maquettes, et l'évaluation des enseignements. Il est crucial d'intensifier la sensibilisation de la communauté universitaire à la démarche qualité, d'implémenter de manière obligatoire l'évaluation des enseignements, et de renforcer le personnel administratif de la CIAQ_UAM pour gérer les données générées.

Appréciation globale sur le standard : Non Atteint

Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

L'UAM respecte les exigences du système LMD en vigueur. Le programme de licence en Électronique et Télécommunications s'inscrit dans cette logique, avec des maquettes bien structurées, respectant les différentes composantes d'enseignement (CM, TD, TP, TPE). Les

unités d'enseignement suivent une progression vers une spécialisation et une professionnalisation accrue.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Les premiers semestres (1 à 3) sont axés sur les bases théoriques, notamment en mathématiques, physique et informatique, suivis par des enseignements spécialisés sur l'électronique, les télécommunications et les systèmes embarqués. En semestre 6, les étudiants sont préparés à leur insertion professionnelle et à l'entrepreneuriat. Des stages en entreprise permettent une immersion pratique. L'offre de formation serait améliorée par l'acquisition d'équipements de laboratoire suffisants en télécommunication pour renforcer les travaux pratiques, facilitant ainsi l'expérience pratique des étudiants et leur préparation à des carrières professionnelles.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 3.03 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Le système LMD et ses exigences sont présentés aux étudiants lors de l'amphi de rentrée pour garantir une bonne compréhension. Les conditions d'obtention des diplômes et attestations sont définies par le décret n° 2012-1114 du 12 octobre 2012, modifié par le décret n° 2013-874 du 20 juin 2013, qui précisent les modalités détaillées pour l'attribution des diplômes de licence.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 3.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Le taux de réussite du programme de licence en ET sans les abandons est satisfaisant. Pour l'année 2021-2022, le taux de réussite en L3 a atteint 60% (3 sur 5 étudiants, avec 2 abandons). Il importe de prendre des mesures correctives pour l'améliorer.

Appréciation globale sur le standard : Non Atteint

Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 : L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

Le PER responsable des UE de base a été sélectionné pour l'année académique 2019-2020 par un appel à candidatures international, accompagné d'une commission de recrutement incluant des membres de l'Académie des Sciences et un sociologue. La sélection reposait sur des critères comme l'adéquation du profil aux responsabilités pédagogiques et de recherche, l'innovation, et la maîtrise des nouvelles technologies pédagogiques. L'UAM organise des formations en pédagogie universitaire, des séminaires et ateliers pour renforcer les compétences du PER, notamment sur le numérique et l'approche pédagogique bimodale. Ils sont donc habilités à dispenser les cours qui leur sont attribués.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

Le corps enseignant qui intervient dans ce programme est régi par les textes nationaux du ministère de l'enseignement supérieur. Il bénéficie à cet effet de la répartition des volumes horaires alloué aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration. Les enseignants permanents font partie du laboratoire mixte de recherche STA2D, qui se compose de quatre équipes de recherche. Les heures consacrées aux tâches administratives varient selon les responsabilités de chaque enseignant.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 4.03 : La mobilité du PER est possible

L'UAM encourage la mobilité du PER par des partenariats avec des universités étrangères et le financement des voyages d'études, favorisant ainsi les échanges académiques et la collaboration internationale. Ces initiatives apportent une diversité de perspectives pédagogiques, enrichissant les programmes d'enseignement et offrant aux étudiants une expérience d'apprentissage plus dynamique. Il est recommandé de mieux exploiter les conventions de partenariat existantes pour renforcer la mobilité du PER et enrichir davantage les contenus pédagogiques.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Champ d'évaluation 5 : Étudiants***Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.***

Les conditions d'admission dans le programme de licence à l'UAM sont régies par le décret 2012-1114. En Licence 1, l'admission se fait sur présentation d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent. Pour la Licence 2, l'étudiant doit valider les semestres 1 et 2, ou réussir un passage conditionnel en validant au moins 70 % des crédits. En Licence 3, l'admission requiert la validation des semestres 1 à 4 ou des diplômes équivalents. Le recrutement des étudiants s'effectue par concours pour les bacheliers sénégalais, et par étude de dossier pour les candidats étrangers. L'admission aux écoles de l'UAM est publiée via le site web, la presse et les réseaux sociaux. Les conditions de concours sont donc bien publiées, tandis que les conditions d'admission pour les étrangers sont examinées sur dossier.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.

L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée à travers les admissions en se basant sur les performances Individuelles sans discrimination du genre.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 5.03 : Les échanges d'étudiant(e)s se font avec d'autres institutions universitaires.

Le programme de licence en électronique et télécommunications a permis à plusieurs étudiants de poursuivre leurs études dans des universités françaises prestigieuses, témoignant ainsi de la reconnaissance internationale du programme. Par exemple, un étudiant ayant abandonné en troisième année a intégré l'École d'ingénieur généraliste en informatique et technologies du numérique de l'Université Paris Panthéon-Assas. Un autre a poursuivi son parcours en s'inscrivant au "Master Électronique, Énergie Électrique, Automatique" de l'Université de Bretagne Occidentale, après avoir validé sa Licence 3 dans le programme.

Cependant, la mobilité permettant aux étudiants d'aller faire une partie de leurs études dans un établissement partenaire n'est pas mise en oeuvre.

Appréciation globale sur le standard : Non Atteint

Standard 5.04 : Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiants.

Le programme de licence en électronique et télécommunications a débuté en 2019/2020, juste avant la pandémie de COVID-19. Face à cette crise sanitaire, les cours sont passés entièrement à distance, nécessitant un accompagnement spécifique des étudiants. Une plateforme d'enseignement à distance a été mise en place, ainsi que des pass internet pour garantir la connectivité. Un système de parrainage a été instauré pour chaque professeur, accompagné d'une dizaine d'étudiants afin d'éviter le décrochage. Un système d'information a également été créé pour suivre la progression des étudiants via des données statistiques. Ce dispositif combiné garantit un taux d'encadrement de 100 % pour un suivi optimal.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 5.05 : Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiants dans le milieu du travail.

Des sessions de partage d'expérience sont régulièrement organisées dans le programme, permettant aux étudiants de rencontrer des acteurs du monde socioprofessionnel, facilitant ainsi leur insertion. Le PER soutient également les étudiants en leur offrant son carnet d'adresses et des conseils précieux. Le stage de fin d'études en entreprise représente une autre opportunité importante pour l'insertion professionnelle. L'établissement bénéficie de son environnement proche du parc industriel et du domaine industriel de Diamniadio, qui offrent des possibilités de stages et d'emplois directs pour les diplômés. Une collaboration a également été établie avec le CNP pour renforcer ces opportunités. Cependant, il est recommandé de renforcer l'organisation interne, notamment en créant un service dédié à l'accompagnement à l'insertion professionnelle et au suivi des anciens élèves (Alumni).

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01 : Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.

Le programme de Licence en électronique et télécommunications dispose de ressources adéquates pour atteindre ses objectifs de manière durable, avec des salles de cours équipées de vidéoprojecteurs, des laboratoires fonctionnels et une salle informatique moderne. La bibliothèque de l'UAM offre un accès en ligne à des ressources comme Scholarvox et

Techniques de l'Ingénieur. Les bâtiments U1 et U9 du campus de Diamniadio sont bien équipés, avec des amphithéâtres, des laboratoires, des salles de lecture et des espaces sécurisés. Les ressources financières proviennent du budget de l'UAM et des frais de scolarité.

Il est recommandé de renforcer les équipements des laboratoires, en particulier pour les travaux pratiques.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

5. Points forts du programme

- Très bonne dotation en locaux
- Cadre agréable aux études
- Direction CIAQ opérationnelle
- Contenu de la maquette aligné avec les objectifs de la formation
- Maquette structurée respectant les composantes d'enseignement CM, TD, TP, TPE
- Implication des professionnels dans l'élaboration de la maquette
- Conditions de travail favorable
- Climat de travail convivial
- Sélection rigoureuse des PER
- Personnel motivé
- Sélection rigoureuse des étudiants pour l'admission au programme
- Bon taux d'encadrement des étudiants
- Etudiants préparés à l'insertion professionnelle et à l'entrepreneuriat
- Bibliothèque numérique accessible à tous
- Laboratoire équipé de physique
- Laboratoire équipé d'électronique et télécoms système
- Bonne connectivité Internet

6. Points faibles du programme

- Faible taux d'enseignants du monde professionnel
- Faible taux d'enseignant, permanent dans la filière
- Absence d'assistant pour le département
- Insuffisance de sortie pédagogique et de TP en TELECOMS

- Absence de programme de renforcement de capacités des PATS
- Absence d'UE optionnel
- UE ayant plus de six crédits
- Absence de mobilité des étudiants
- Insuffisance d'exploitation des évaluations d'Enseignement

7. Appréciations générales

Le programme de de Licence en Électronique et Télécommunications (ET) existe depuis 2020. Il est dispensé majoritairement par des enseignants chercheurs inscrits dans les différentes listes du CAMES. Des infrastructures pédagogiques dédiés à ce programme sont de bonnes qualités. Le programme manque UE optionnelle au niveau du tronc commun pour tenir compte des septicités de professionnalisation des apprenants. L'adéquation du contenu de la formation au marché local exige un renforcement en matériel de TP télécoms réseaux afin de donner la possibilité aux étudiants d'entrer dans le monde du travail.

8. Recommandations à l'établissement

- Revoir l'intitulé de certains EC pour rendre plus attractive la maquette
- Créer une UE optionnelle pour les semestres en tronc commun
- Réduire le nombre de crédit d'UE supérieur à six
- Mutualiser, certains cours avec le département informatique (cloud, big data, IA)
- Recruter du personnel permanent pour la filière
- Renforcer le plateau de TP avec du matériel télécoms réseaux
- Renforcer la relation avec le monde Professionnel
- Implication de plus de professionnel
- Systématiser l'exploitation des évaluations des enseignements
- Initier des mobilités d'étudiants du programme.

9. Recommandations à l'ANAQ

Initier des formations pour l'élaboration des maquettes pour les semestres en tronc commun de plusieurs filières de professionnalisation afin de prendre en compte des UE optionnelles et libres.

10. Proposition de décision :

**ACCREDITATION DE LA LICENCE EN ELECTRONIQUE-TELECOM-
MUNICATIONS, ECOLE SUPERIEURE POLYTECH-DIAMNIADIO (ESPD) DE
L'UNIVERSITE AMADOU MAHTAR MBOW (UAM) DE DIAMNIADIO**